

Circonscrire le discours de haine numérique. Processus argumentatifs, idéologies et mémoires discursives

**Claudine MOÏSE¹, Claire HUGONNIER¹, Mariem GUELLOUZ² &
Nolwenn LORENZI BAILLY³**

¹Université Grenoble Alpes, Lidilem

²Université Paris, Cerlis

³Université Montpellier 3, Praxiling

This paper aims to characterize the discursive processes of hate speech, direct or hidden, and to analyze how digital practices could affect them. We anchor our reflection in the framework of the role of power relations and ideologies that determine hate speech through the notions of preserved ethos and "discursive memory". In this sense, our analyses involve a critical argumentative and sociolinguistic approach to discourse. In such a perspective, circulating ideologies are to be grasped from the point of view of discursive struggles and power relations. Our analysis will be based on a corpus of comments posted in response to a publication on the Facebook page "Tous contre l'Homophobie", pleading for the right to adoption for homosexual couples.

Ce texte s'inscrit dans les travaux du groupe de recherche international *Draine, Haine et rupture sociale: discours et performativité*, qui réunit une trentaine de chercheuses et chercheurs dans une perspective interdisciplinaire, autour de l'étude du discours de haine et de ses caractéristiques spécifiques.

En regard des relations physiques, l'espace numérique voit ses normes d'interaction et les liens sociaux se réinventer. Les prises de parole et leur distribution sont bouleversées en fonction des hiérarchisations langagières, de leur légitimité et des rapports de force qui leur sont sous-jacents. Les frontières physiques et géopolitiques disparaissent mais laissent place à des frontières symboliques qui n'échappent pas à la reproduction des formes de domination. L'exercice de la liberté d'expression, également exponentiel et multidimensionnel, implique une massification des productions discursives qui recodifient et défient les processus éthiques et les volontés ou nécessités de censure. D'un autre côté, s'ils se saisissent d'une liberté de parole offerte par les réseaux sociaux numériques, les internautes essaient aussi d'échapper à cette censure et de se soustraire du domaine du répréhensible. Face aux contraintes qui ont été imposées comme la garantie de signalements possibles face à des propos "non appropriés", les contournements discursifs sont nombreux. Si l'on ne peut faire usage d'un discours explicite "incitant à la haine", on pourra toujours en faire un usage dissimulé. Ainsi, l'activité florissante des échanges en ligne pose de façon sensible l'identification des discours de haine d'un point de vue scientifique et donc social.

Notre article tente de caractériser les processus discursifs du discours de haine, directe ou dissimulée, discours pris dans des idéologies circulantes, et de voir

en quoi les pratiques numériques les infléchissent. Notre réflexion ne pourra se départir du rôle des idéologies qui déterminent ce discours de haine, notamment à travers les notions d'ethos (Amossy 2010) et de "mémoire discursive" (Courtine, 1981). En ce sens, nos analyses croisent à la fois des approches argumentatives et sociolinguistiques critiques des discours. Dans une telle perspective, les idéologies en circulation sont à saisir du point de vue des luttes discursives entre les interactant·es, mais inscrites aussi dans des procédés argumentatifs contextualisés et historicisés.

Notre propos s'appuiera sur un corpus qui regroupe des commentaires Facebook postés en réaction à une publication de la page *Tous contre l'Homophobie* prônant le droit à l'adoption pour les couples homosexuels, en date du 15 avril 2016¹.

1. Les données

La page *Tous contre l'Homophobie* dit avoir pour objectif de "combattre l'homophobie" et stipule dans sa rubrique "à propos": "Les homophobes, vous n'êtes pas les bienvenus", construisant une relation conflictuelle et antagoniste entre ses membres et les personnes détentrices d'une parole perçue comme homophobe. Elle compte plus de 90 000 abonné·es, ce qui laisse imaginer la visibilité et l'audience potentielle offerte à cette page par Facebook. Cette plateforme internationale est en effet reconnue pour sa popularité, bien loin devant d'autres réseaux sociaux (Instagram, Snapchat, etc.) Elle dépasse en 2020 les 40 millions d'abonné·es en activité chaque mois², ce qui en fait la plateforme la plus utilisée par les internautes – favorisant ainsi la confrontation d'opinions contradictoires et polémiques. Plus précisément, la publication qui nous intéresse ici est constituée d'une photographie de deux hommes et d'un enfant, semblable à un portrait de famille, accompagnée de la phrase "Aime si tu penses qu'un couple homosexuel peut donner autant d'amour à un enfant qu'un couple hétéro ". Au moment de l'extraction³, la publication source collecte au total plus de 31 000 réactions, environ 5 500 partages et plus de 750 commentaires⁴. Ces données sont issues d'un corpus constitué dans le cadre

¹ <https://www.facebook.com/Tous-contre-lHomophobie-1716935628530764/>

² <https://blog.digimind.com/fr/agences/facebook-chiffres-essentiels>

³ Corpus constitué par Cyane Guichon, en mai 2017, dans le cadre d'un stage de Master 1, *Rôles des marqueurs démarcatifs dans les discours réactifs*, au sein du groupe de recherche Draine.

⁴ La méthodologie d'extraction s'appuie sur un service fourni par la plateforme Facebook. En effet, l'entreprise met à disposition de ses utilisateurs et utilisatrices une plateforme "Facebook for developers" rassemblant un certain nombre d'outils dédiés à une utilisation plus technique du réseau socionumérique. Pour notre étude, l'API Graph a été mobilisé, un outil qui permet "d'insérer et de récupérer des données [...]". Il s'agit d'une API HTTP de bas niveau qui vous permet d'avoir recours à la programmation pour interroger des données, publier de nouvelles

d'une recherche sur les discours réactifs autour des questions sexuelles. Plusieurs pages Facebook en faveur des droits des personnes homosexuelles ont été analysées sur une période de janvier à mai 2016 (temps fixé pour le recueil des données). Pour cet article, le choix de cette publication s'explique par la spécificité de l'engouement provoqué chez les internautes – en effet, aucune autre publication ne cumule, jusqu'en septembre 2021, autant de commentaires, de réactions et de partages⁵. Les chiffres détonnent par rapport à ceux habituellement observés sur cette page (pour une moyenne de 418 réactions, 35 commentaires et 33 partages par publication, sur la période de recueil de données). De plus, cette publication ne semble pas avoir atteint uniquement la cible de son message, c'est-à-dire les personnes favorables à l'adoption pour les couples homosexuels. Si cette page se veut être une page de soutien aux personnes homosexuelles, on peut repérer selon nos analyses un certain nombre de réactions insultantes voire haineuses⁶. Cela n'a rien de surprenant, une des caractéristiques des réseaux sociaux étant de réagir spontanément et émotionnellement à des commentaires sans juger de la provenance du message.

2. Discours direct de haine. Dimension pathémique, négation de l'altérité et actes de condamnation

Un des discours de haine les plus facilement identifiables est celui qui mobilise une forme de haine directe. Comme nous l'avons montré (Lorenzi-Bailly & Moïse 2021), le "discours de haine directe" i) s'appuie sur une dimension discursive pathémique (liée aux émotions), ii) mobilise des marqueurs de négation de l'altérité, iii) a recours à des actes de condamnation, c'est-à-dire à des formes de violence verbale qui malmènent l'identité d'autrui, de l'insulte à la menace, entre autres. Nous retrouvons cette forme de discours de haine dans nos données.

actualités, gérer des publicités, télécharger des photos et réaliser différentes autres tâches qu'une app peut être amenée à effectuer". Une API (Interface de Programmation Applicative) est un programme qui permet donc de manipuler des données, en interrogeant ce même programme. Autrement dit, "(...) c'est un moyen mis en place par un logiciel pour que d'autres logiciels puissent interagir simplement avec lui. [...] Cela permet à l'utilisateur de ne pas devoir décortiquer le fonctionnement d'un logiciel qu'il utilise jusque dans ses entrailles pour le faire fonctionner en collaboration avec d'autres programmes". Pour extraire les données de ce corpus, la publication Facebook a donc été interrogée par et sur l'API Graph, ce qui a permis de recueillir tous les éléments relatifs à ce post: le contenu de la publication, les commentaires associés, leurs réponses et l'arborescence, ainsi que toutes les informations liées au contexte (date, heure, etc.) Les données récupérées sous format json ont ensuite été converties en fichier csv, pour améliorer la lisibilité et le confort d'analyse.

⁵ La publication est d'ailleurs depuis épinglée en haut de la page. C'est donc la première publication qui est visualisée par les internautes qui se rendent sur cette page Facebook. On pourrait s'interroger sur les enjeux symboliques qui se cachent derrière cette publication.

⁶ Si nous n'avons pas relevé les chiffres en 2016, aujourd'hui sont affichés 31 000 likes et 126 dislikes pour ce post.

2.1 La spécificité pathémique du discours numérique

S'il n'y a pas aujourd'hui d'"humanités sociolinguistiques numériques" (Moïse 2021), la sociolinguistique pourrait en être l'instigatrice "puisque le numérique repose essentiellement sur des pratiques langagières" (Moïse 2021: 242). C'est dans cette perspective qu'est envisagée la dimension pathémique du discours, essentielle à la compréhension du discours de haine directe en ligne.

La haine est un sentiment *é-mu*, c'est-à-dire qu'elle se fonde sur d'autres émotions à l'instar de la colère, du dégoût, de la honte et de la peur (Fracchiolla & Moïse 2021). Dans ses dimensions politiques et idéologiques elle est ainsi liée à la phobie (homophobie, grossophobie, islamophobie, xénophobie). Ces émotions, réactions circonscrites dans une courte durée et mises en discours, vont permettre au sentiment de haine de s'installer. Or, ces "énoncés d'émotion" haineux (Plantin 1997) ont la possibilité de se traduire de multiples façons sur internet et *a fortiori* sur les réseaux sociaux. Les plateformes numériques offrent en effet une multitude de choix pour dire et montrer son émotion, au-delà des mots. Il suffit de citer la possibilité d'exprimer en réaction à une publication ou un commentaire sa colère d'un simple clic sur Facebook; c'est une fonctionnalité de la plateforme qui offre le choix de dire son émotion en "réaction" positive (cœur et pouce levé) ou négative (colère et tristesse). Les émoticônes sont récurrents dans le cadre de notre corpus où de nombreux internautes répondent au post initial par des cœurs et/ou la juxtaposition d'images représentant un couple homosexuel avec un enfant. Par ailleurs, les émoticônes peuvent jouer le rôle de facteurs aggravants dans des actes de langage tels que la menace ou l'insulte. C'est là toute l'originalité de ce discours que d'avoir la possibilité de ne répondre que par des émoticônes, des GIF et des émotiphases ("lol", "aïe", "putain") (Bottineau 2013) qui rendent compte d'une émotion sémiotisée, contextuellement interprétable et, dans le cas qui nous intéresse, comme signe d'opposition voire de rejet.

Le discours de haine directe se caractérise donc par la combinaison d'un effet pathémique, d'un rejet d'une altérité (les personnes homosexuelles) et d'actes de condamnation. Parfois, l'émoticône est très expressive à l'instar du commentaire (1):

(1) il ont voulu que les gays ou lesbienne ce mari⁷ ca reste des gens pas normaux! 🤩

La figure du diable n'a pas été choisie par hasard et, dans une forme d'acte de condamnation disqualifiant et excluant, renvoie les personnes homosexuelles à des figures diaboliques à mettre à l'index.

L'émotion se dit aussi dans les réactions induites par le *like* ("j'aime") considéré comme le degré zéro du commentaire (Deseilligny 2019), dans le sens qu'il sert à signifier une présence au-delà de toute argumentation. Elle se dit aussi par la

⁷ L'orthographe des commentaires a été maintenue.

ponctuation, points de suspension et points d'exclamation, qui peuvent rendre compte de l'exaspération. Leur démultiplication amplifie l'effet pathémique et met en exergue la dénomination péjorative, quand ces signes appuient des énoncés à valeur excluante et disqualifiante:

(2) Pffff quel PD!!!

2.2 *Haine et altérité*

Avec l'expression d'émotions négatives, que ce soit en ligne ou pas, les marques discursives du rejet de l'altérité sont constitutives du discours de haine directe, dans la mesure où il s'agit d'exclure autrui et de nier la différence dans des processus discursifs de classification, catégorisation et essentialisation. Le mécanisme de rejet "induit par le discours de haine se focalise sur les traits (physiques, sexuels, genrés, ethniques, etc.); traits en raison desquels ces personnes sont vues comme "hors-normes" par la personne énonciatrice, et au travers desquels elle se sent menacée dans sa propre existence" (Fracchiolla & Sini 2021: 45). Dans ce va-et-vient entre "nous" et "eux·elles", entre "je" et "lui·elle", le *je*, par son énonciation même, s'inscrit dans un processus d'individuation, une conscience de soi individuelle et sociale, facilité par une opposition à un autre perçu comme menaçant et à rejeter, comme l'exprime l'exemple suivant:

(3) Je ne sais pas se qu'on doit avoir dans la tête pour avoir envie de se faire enculer ou avoir envi d enculer un mec '.... J ai rien contre eux se sont de brave gens ils participent en général au dépense publique mais franchement on en a fouetté pour moins que ça non?

Dans ce commentaire, comme dans la majorité des énoncés du corpus, l'internaute s'identifie par le déictique "je" et, en opposition, renvoie les personnes homosexuelles à un "ils·elles" et un "eux·elles", dont la pratique sexuelle est jugée déviante. L'utilisation du "on" indéfini et généralisant, mais non inclusif, renforce la stratégie d'exclusion par la mise en évidence d'une appartenance à des collectifs d'individus opposés. L'objectif est de justifier le rejet et la négation de l'autre jusqu'à légitimer le fait d'infliger des châtiments corporels, haine en corporéité; élément dont le "je" cherche l'approbation et l'adhésion auprès des autres membres de son groupe d'attachement par une question rhétorique: "on en a fouetté pour moins que ça non?". La dimension haineuse s'actualise à travers la réification et rejet de "eux·elles" combinés avec l'effet pathémique via l'indignation "on en a fouetté pour moins que ça non?" et l'acte de condamnation disqualifiant, notamment autour de la sexualité.

2.3 *Actes de condamnation directs*

Le discours de haine directe est alimenté enfin par des actes de langage directs (Moïse, Meunier & Romain [2015] 2019) définis comme des actes de condamnation du *faire* et de l'*être* (Laforest & Moïse 2013) parmi lesquels

l'insulte, la menace, le reproche ou encore la malédiction. Cette dimension de la haine directe est mobilisée en ligne comme elle pourrait l'être en face à face, même si on peut penser que rester anonyme en favorise la diffusion. Par exemple, l'insulte est mobilisée de façon directe dans le commentaire suivant:

(4) C'est inadmissible même si c des baltringue ils peuvent pas être mère. Bande denculer vous pincer pas aux enfants???

Cet exemple repose sur une double insulte. D'abord sur l'évocation du tiers absent ("si c des baltringue") puis sur une adresse directe d'insulte homophobe quasiment ritualisée ("Bande denculer") et syntaxiquement caractérisée par "bande de". L'insulte directe "peut être rapprochée de ce qu'on nomme les appellatifs ou les termes d'adresse. [...]. Considérer l'insulte comme un terme d'adresse [permet de mettre l'accent] sur le tiers écoutant" (Rosier 2006: 46), c'est-à-dire de prendre à témoin un public pour mieux disqualifier encore l'insulté·e et de renvoyer par dialogisme à tous les posts qui vont dans le même sens et feront office de commentaires. Ces insultes participent du discours de haine, avec l'effet pathémique marqué par les multiples points d'interrogation et la négation de l'autre.

Les insultes directes homophobes de nos données, comme (5) "sale crevard de suce suce boule", nourrissent le discours de haine et l'exacerbent par le recours à des procédés d'accumulation. Elles servent aussi l'argumentation dans une causalité doxique, c'est-dire où l'explication de cause à effet repose sur des idées entendues et circulantes (voir 3.3), comme dans l'exemple suivant (on ne peut avoir d'enfant quand on est homosexuel·le):

(6) Comme tu es une grosse tapette tu devrai Pas avoir de bébé dieu donne des Bebe a des couple homme femme

La menace, autre acte de condamnation, est très employée dans le discours de haine, sous forme d'appel au meurtre dans un désir d'anéantissement d'autrui. Elle est significative de la peur qu'elle peut engendrer par la force performative du langage. Et si jamais la menace était mise à exécution? "En tant qu'acte de langage, la menace proprement dite peut être définie comme un mal annoncé par son agent ou son agente à la cible de ce mal. Sa fonction est avant tout de faire peur, d'intimider" (Laforest à paraître). Dans les données homophobes, elle requiert essentiellement cette fonction et n'est pas "extorcatrice". Elle ne sert pas à énoncer "un mal à venir servant à faire pression sur la cible pour obtenir d'elle quelque action qu'elle serait autrement réticente à accomplir" (*ibid.*). Par la peur suscitée, la menace participe de la volonté d'anéantissement de l'autre comme dans un autre exemple

(7) "faut les pendres"

Dans l'exemple suivant encore, qui exhibe homophobie et racisme en même temps, le discours de haine passe par la menace d'abattre ou de tabasser:

(8) ne m envoie plus ces races de merdes ils s enculent en famille ne fais pas chier avec ces sales races de bougnés ok puis cela mon facebook sale race à tirer au 12mm à abattre et à tabasser qu'ils aillent vivre avec les bougnoules

La force du discours de haine est parfois amplifiée par des "facteurs aggravants" (Vincent, Laforest & Turbine 2008) parmi lesquels on peut citer l'emploi de mots grossiers dans les insultes adressées (le "bande d'enculer") ou les qualifications injurieuses ("baltringue") comme dans l'exemple 4.

Toutefois, au-delà d'un discours de haine directe, c'est-à-dire un discours où la négation de l'autre est ouvertement exprimée avec force, pathos et actes de condamnation, nous nous sommes rendu compte (Baider & Constantinou (éds.) 2019) que cette haine était souvent argumentée et de fait, plus ou moins dissimulée via une légitimation des propos haineux.

3. Discours de haine dissimulée. Procédés argumentatifs et effets d'ethos

Pour diverses raisons (risques d'une censure, appréhension d'une argumentation trop frontale, choix de ne pas heurter la sensibilité du plus grand nombre⁸...), les internautes peuvent dissimuler le caractère violent de leur propos pour qu'ils puissent paraître plus acceptables.

Ainsi, la banalisation, la victimisation, l'argument des théories du complot (celle du grand remplacement par exemple) et les dissimulations rhétoriques (humour, ironie, allusions, discours didactique et scientifique) servent l'expression d'une haine qui ne se dit pas, dissimulée (Baider & Constantinou 2019; Lorenzi-Bailly & Moïse 2021). Ces procédés discursifs servent l'expression de la stigmatisation, de l'exclusion et de la discrimination de groupes minorisés.

À partir d'un tour d'horizon et d'une recension des différents travaux anglophones Ana-Maria Bliuc et al. (2018: 76) proposent la définition suivante, assez large, des pratiques de haine qui participent des discours numériques homophobes, grossophobes, transphobes, etc...: "We define cyber-racism as any form of communication via electronic or digital media by groups or individuals which seeks to denigrate or discriminate against individuals (by denying equal rights, freedom and opportunities) or groups because of their race or ethnicity". Parce qu'elle est liée à la question de l'identité (comment on se définit par rapport à un autre), la discrimination⁹ use de stéréotypes, images communes et figées et de l'altérité (Sini 2021), pour mettre à distance des individus et donc les essentialiser en fonction d'un trait spécifique

⁸ Une telle étude serait intéressante à mener en ce sens.

⁹ À l'inverse, la notion de "discrimination positive" se définit par la mise en évidence d'un "traitement différencié entre individus, effectué pour favoriser certains au détriment d'autres, sur la base d'un critère de distinction considéré comme illégitime" (Hambye 2019: 19) - elle est alors un outil de lutte et de préservation de l'égalité, élément constitutif du droit français.

(caractéristique sociale, origine ethnique etc.). Cette "discrimination négative" peut devenir l'un des outils "des idéologies totalitaires (politiques) et fondamentalistes (religieuses) et un argument des discours porteurs de radicalité" (Fracchiolla à paraître). Ainsi, en plus d'être un outil de médiation et de propagande, l'espace numérique réactualise avec force discrimination l'idéologie haineuse en renforçant sa dimension mémorielle, transnationale, dialogique et transcommunautaire. Dans une étude sur le Ku Klux Klan et les groupes néonazis, Adams & Roscigno (2005) insistent sur les stratégies discursives de chaque groupe afin de justifier les attaques homophobes et racistes.

D'un point de vue discursif, il importe donc de montrer en quoi certains processus participent de la haine et ne seraient pas en deçà de ce sentiment. C'est à cette fin que nous avons fait le choix d'en explorer quelques-uns.

3.1 *De quelques processus rhétoriques*

3.1.1 Doxa et arguments d'autorité

Le discours de haine dissimulée repose aussi, sous couvert d'argumentation, sur une doxa et des stéréotypes. La notion de doxa (Amossy 2012; Bourdieu 2001; Vernet à paraître) a opéré un glissement notionnel, entre images mentales et processus idéologiques. Si, contrairement au pré-construit (Paveau 2017), la doxa s'appuie sur des représentations sociales et symboliques qui circulent sous forme "d'allant de soi" ou de "prêt à penser", elle est aussi "ce qui est tenu pour acceptable ou mieux recevable pour tous ou la majorité des gens qui compose l'auditoire, c'est-à-dire les récepteurs du discours" (Loïc Nicolas 2007: 88, cité par Vernet à paraître). En ce sens, elle s'impose comme une vérité, attestée non pas à travers les discours hégémoniques politiques, produits par "les appareils idéologiques d'État", (Althusser 1976) mais par la circulation de croyances "selon des codes qui les rendent acceptables, vraisemblables et diffusables dans le champ" (Vernet à paraître). Le champ étant donc, pour ce qui nous concerne, les réseaux sociaux, prise de parole affirmée, qui de discours marginal, tente de s'affirmer comme contre-discours¹⁰ aux discours démocratiques et gouvernementaux actuels, pour devenir, à son tour, hégémonique.

La doxa s'actualise alors d'un point de vue argumentatif par une généralisation de l'opinion à valeur définitoire et entendue par le plus grand nombre, pour faire idéologie quand elle devient dominante, comme le montre l'exemple (9),

(9) [...] Ces gens ne devrait pas avoir le droit d'éduquer un enfant

¹⁰ Pour une synthèse sur la notion de contre-discours voir Lorenzi Bailly et Moïse à paraître.

Cette argumentation a alors valeur d'autorité. L'autorité n'est pas celle qui serait montrée par le locuteur ou la locutrice, en tant qu'expert·e ou spécialiste du sujet, ou à partir de sources précises et documentées, mais celle qui s'actualise en faisant appel à une certaine doxa, qui s'appuie sur une forme véridictoire déontique. On retrouve ces formulations dans l'ensemble de nos données:

- (10) [...] un enfant a besoin d'un père ou d'une mère
- (11) [...] ce n'est pas naturel d'avoir 2 parent du même sexe
- (12) [...] un enfant il doit avoir un papa une maman te et la nature des choses
- (13) [...] Un homme et une femme pour concevoir un enfant
- (14) Un enfant ça fait avec une maman et un papa
- (15) [...] ils ne devraient pas avoir le droit d'adopter la nature à que pour avoir des enfants il faut une femme et un homme
- (16) [...] la création de l'homme n'a pas été faite avc 2 personne du mm sexe mais bien par Adam et Ève un homme plus une femme

Ces arguments font d'autant plus autorité qu'ils recouvrent des arguments moraux liés à la "nature" et à la religion donc à une norme de l'homogène et, de fait, excluante.

L'humour et l'ironie doxiques participent aussi dans des processus de "mainstreamisation" des discours de haine racistes et homophobes (Lorenzi-Bailly & Guellouz 2019). Dans ce sens, Weaver (2013), travaillant sur la fonction des blagues dans les discours de haine, révèle leur dimension essentialisante, et leurs effets de banalisation. Ainsi les blagues sexistes, homophobes, racistes participent pleinement au processus d'invisibilisation de la haine en renforçant les stéréotypes. Dans le corpus analysé des marques d'humour et d'ironie, notamment avec l'usage d'émoticônes ou d'acronymes tel que LOL, procèdent toujours du même procédé, ils viennent appuyer des stéréotypes sur la pratique sexuelle en cherchant à la dégrader, comme dans l'exemple suivant:

- (17) Je pari que c' est celui de droite qui vas l enculé en premier!!! Lol

En plus des acronymes, les émoji jouent un rôle de modalisateurs humoristiques qui participent au processus de distanciation énonciative. L'énonciateur se cache derrière des formules ou des périphrases ironiques et/ou humoristiques telles "boite à caca" comme dans l'exemple qui suit:

- (18) Qu'il s encule les un et les autres temps que cela me rentre pas dans le cul j y voit pas d inconvénients ###et oui un petit coup dans la boîte à caca cela peu faire que du bien.


L'ironie repérée dans l'énoncé "et oui un petit coup dans la boîte à caca cela peut faire que du bien  et renforcée par la présence des émojis, révèle la stratégie énonciative de contournement et de dissimulation du discours de haine par le recours à l'humour scatologique tendant à salir l'acte homosexuel et en faire un objet de dégoût.

3.1.2 Usage de la concession

Si certains procédés servent l'argumentation directe (arguments doxique, d'autorité, stéréotypes...), d'autres s'inscrivent dans des contre-discours pour rejeter de possibles critiques. La prolepse, la concession et la réfutation sont des procédés argumentatifs très efficaces pour "minimiser ou rejeter par anticipation la portée d'un contre-argument potentiel" (Vincent & Heisler 1999: 15). La prolepse serait plutôt annoncée par un "argument préventif" du type "tu vas dire que", la concession par une formule du type "j'admets que" et la réfutation par "ne va pas croire que". Mais elles présentent toutes les trois les mêmes caractéristiques et s'accompagnent de marqueurs ("c'est pas que", "je veux pas dire"...) ou connecteurs concessifs ("mais", "par contre", "toutefois"), ou des excuses comme "désolé".

La plupart du temps, il s'agit de contrer un argument perçu comme négatif ou contraire aux idéologies dominantes, vécu alors comme politiquement incorrect et dont il faut se dédouaner. On trouve dans notre corpus les formes

(19), (20), (21) je ne suis pas homophobe mais...

(22) moi jsui pas homofobe

Par contre...",

(3) j'ai rien contre eux ce sont de brave gens ils participent généralement à la dépense publique mais franchement...

(23) je ne suis pas contre mais...

(24) j'ai rien contre les homos mais...

Elles servent donc de façon stratégique à récuser l'argument d'homophobie, même si "ce qui est concédé [le fait ici d'être homophobe] est vrai ou probable et qu'il ne s'agit pas de le réfuter catégoriquement" (Vincent & Heisler 1999: 19). D'une certaine façon, il s'agit d'avouer ce que l'on pense sans le dire vraiment. "Reconnaître l'inavouable, c'est aussi une manière habile d'amenuiser la valeur de l'argument qui sera, en bout de ligne, rejeté" (Vincent 1999: 17).

Comme l'évoquaient en leur temps Sylvie Bruxelles, Oswald Ducrot, Éric Fouquier, Jean Gouaze, Geraldo dos Reis Nunes et Anna Remis (1976) au sujet de "mais", une autre fonction de ces anticipations est en même temps "de renforcer un argument" (Vincent 1999: 19), c'est-à-dire la thèse qui est énoncée après la prolepse, prend, par un tel procédé, toute sa force de persuasion. "Lorsque deux énoncés contradictoires sont liés, on interprète celui qui est en relation de contre-argument [...] comment étant plus fort que l'argument de départ" (*ibidem*: 23). Dans nos exemples, les concessions participent d'un rejet de l'autre, dans un discours de haine dissimulée. Les arguments les plus mobilisés sont ceux en lien avec la parentalité:

(25) mais je pense qu'ils n'ont pas droit d'avoir des enfants,

(26) mais avouons que ce n'est pas naturel d'avoir 2 parent du même sexe sinon dieu aurait fait la nature ainsi

(12) mais un enfant il doit avoir un papa et une maman tel et la nature des choses

(27) mais pour moi la famille c'est un papa et une maman!

(28) Par contre ce pas ma tasse de thé et maintenant j'trouve que ce mieux qu'un enfant et 2 parent de sexe différent c à dire homme et femme pas de nana ou 2 homme

Ces arguments par dialogisme renvoient aux discours d'exclusion liée à l'homosexualité tels qu'ils ont été mobilisés par exemple lors des manifestations de *La Manif pour tous* avec incitation à la haine, réduisant les personnes homosexuelles à une contre-nature voire à l'animalité (Lorenzi-Bailly & Moïse 2021).

On peut voir aussi des formes d'excuses, actes de concession mais aussi de mise à distance par protection de sa propre face

(29) Non désolée mais...

(30) je suis désolée

qui ont la même vocation et posent comme contre-argument encore

(10) un enfant a besoin d'un père et d'une mère

ou un autre plus explicitement excluant

(31) mais il est super horrible de voir 2 hommes s'embrasser merde faut arrêter les délires en tout genre

3.1.3 Actes de condamnation indirects

Parmi les actes de condamnation, le reproche, employé seulement de façon indirecte dans nos données, induit un passage de la condamnation du faire à la condamnation de l'être et donc à une réification, essentialisation de l'autre. Même si le reproche exprime des manques à combler (Vincent, Laforest & Turbine 2008) (manque de respect, d'attention, d'intelligence, etc.) et manifeste des besoins inassouvis (besoin d'attention, de sécurité, d'amour, etc.) chez celle ou celui qui le profère, par sa force d'essentialisation, il peut anéantir l'autre et lui nier toute humanité, comme cela a été bien documenté dans les situations extrêmes, par exemple des camps d'extermination (Moïse 2021). Tous les reproches dans nos données reposent sur le peu d'attention que porteraient les personnes homosexuelles aux enfants en les adoptant. Dans l'exemple (32), la question oratoire montre par l'implicature que justement "ils·elles" ne pensent pas à leur enfant, d'où le reproche d'être égoïste, centré·e sur soi, qui valide le passage d'un acte de condamnation du faire "agir sans penser aux enfants" à celui de l'être par essentialisation "ils·elles sont égoïstes":

(32) [...] Ils pensent à leur enfant quand il va grandir?

Un autre acte de condamnation très opérant dans le discours de haine est sans aucun doute le mépris (Bernard Barbeau & Moïse (éds.) 2020). Celui ou celle qui use du mépris, en se sentant supérieur·e et en rabaissant autrui, signifie que les valeurs et identifications qu'elle ou il revendique font défaut à la personne méprisée. Dans l'exemple suivant par un effet dissimulé, l'auteur du post montre que les personnes homosexuelles ne sont pas dignes du sacrement de mariage ou de l'adoption, puisqu'elles sont à renvoyer au rang de l'animalité:

(33) un couple homosexuelle ne devrait pas adopté si on devrait dire oui à tout bientôt on va pouvoir se marier avec une autruche

Si cet exemple fait appel au mépris, il rend compte aussi d'une rhétorique reposant sur des arguments d'autorité voire à une doxa circulante. L'un n'empêche pas l'autre.

3.2 *Des spécificités numériques*

Les procédés rhétoriques caractéristiques de la haine dissimulée prennent une plus autre dimension dans la communication en ligne à cause de ses spécificités.

3.2.1 La resignification lexicale

Les fonctionnalités technologiques, et c'est là une caractéristique des pratiques numériques, jouent un rôle de dissimulation comme dans l'exemple des "cloaked websites", les sites masqués ou déguisés. Il s'agit de processus qui reposent sur la resignification lexicale et qui permettent de déguiser un site dans un navigateur de recherche en rendant sa source obscure. Ainsi, Jessie Daniels (2009: 665), dans un article consacré aux "cloaked website", donne l'exemple d'un site anti-IVG qui sert de propagande pro-vie, que ce soit par le nom du domaine, l'interface graphique ou une rhétorique consensuelle. Des sites de prévention médicale qui mettent en avant des discours scientifiques et sanitaires, des sites de conseils sur le bien-être ou le climat peuvent donc s'avérer homophobes ou transphobes. Dans notre corpus, on observe la mise en avant d'un discours qui s'appuie sur des arguments médicaux et scientifiques et qui tend, à travers l'ambiguïté induite entre les positions de victime et de coupable, à dissimuler l'homophobie:

(34) Pour moi l'homosexualité et un problème génétique, je n'ai rien contre les homosexuel, je les considère comme étant des victimes d'un problème encore mal connus médicalement en un certain sens ils ont leurs propres normes et ce sont des gens très soigneux et attentionné, sans oublier qu'il y a des homosexuel depuis que le monde est monde, ici le fait que ce soit un homosexuel l'assassin n'a rien à voir avec le problème, leurs conditions vis à vis de la société est déjà assez compliquée comme cela, n'en rajoutons pas.

Les axiologiques positifs ("soigneux", "attentionné") appuient un positionnement hétéronormé, c'est-à-dire que les personnes homosexuelles, contre toute attente de la part des énonciateurs ou énonciatrices, pourraient aussi faire montre de qualités positives à l'image de tout un chacun·e. Ce procédé discursif, souvent utilisé dans une dimension exotique à l'égard des groupes minorisés, participe de l'essentialisation des personnes homosexuelles.

3.2.2 Rôle de l'ethos numérique à préserver

Tous ces procédés argumentatifs de la haine dissimulée sont sous-tendus par une image de soi à préserver, particulièrement en ligne puisque les commentaires en tant que traces écrites à valeur de preuve peuvent être repérés et signalés comme haineux plus facilement qu'en face à face. Tenir des propos homophobes est aujourd'hui condamnable, et condamné. Il est donc indispensable pour les locuteurs et locutrices de protéger leur ethos pour justifier et/ou légitimer leur prise de parole et leur propre face, comme il a été question plus haut avec l'usage de l'excuse ou de la concession. Ainsi, "l'ethos [ne serait-il pas] le fruit d'une stratégie sciemment mise en place par le locuteur pour persuader l'autre, ou le résultat des contraintes qui pèsent sur tout énonciateur dans des cadres sociodiscursifs donnés?" (Amossy 2010: 41).

Contraintes du dispositif social numérique, contraintes également judiciaires. Légitime signifie "conforme au droit positif", c'est-à-dire à la loi (reconnue de tou·tes) ou "conforme à l'équité", "fondé sur le droit naturel, la morale, la loi divine" (Siess 2018: 1). "Le recours à une démarche de légitimation présuppose que la reconnaissance de ce droit, de ce statut ou de cette position n'est pas acquise d'avance et doit être justifiée de façon à être acceptée et entérinée par l'auditoire" (*ibid.*). Comme ils sont condamnables, les propos discriminants et homophobes s'exposent à une dichotomie, le bien *versus* le mal, qu'il faut justifier par un renversement de valeurs, c'est-à-dire dans le cas de notre contexte, montrer que les personnes homosexuelles vont contre des valeurs communes. Le renversement se fait de plusieurs façons. C'est d'abord un droit que l'on retire aux personnes homosexuelles comme exprimé dans l'exemple suivant:

(9) Ces gens ne devrait pas avoir le droit d'éduquer un enfant

Ce questionnement de la loi et du droit passe par la construction d'un nous *versus* elles·eux, "ces gens", celles et ceux dans lesquel·les le "je" ne se reconnaît pas. La légitimation des propos homophobes se base également sur un autre droit, celui de la "nature", de ce qui serait par essentialisation donc "naturel", évident, allant de soi:

(35) Si la nature avait voulu que sa existe les homo pourrait faire des enfants mais ce n'est pas le cas donc c'est contre nature

4. La haine en discours: de l'idéologie à la technomémoire discursive

Au-delà des formes argumentatives, les discours de haine directe ou dissimulée sont parcourus par les circulations idéologiques historicisées qui étreignent les sujets. L'idéologie au sens althussérien (Althusser 1976) s'impose par les appareils idéologiques et répressifs d'État mais aussi par des processus d'assujétissement des sujets et, en ce sens, au-delà de la lutte des classes, elle est un champ incessant de combats où les places des sujets sont négociées. Elle est liée aussi à l'acte d'interpellation qui transforme "les individus en sujets". Si l'interpellation est ce qui institue le sujet, elle devient dans le cas du discours de haine ce qui menace sa subjectivité quand il peut être profondément blessé et nié (Butler [1997], 2004). Ainsi, l'idéologie de la haine est une interpellation reconnaissable par les sujets de par son caractère menaçant, humiliant et performatif et par ses indices discursifs pathémiques.

4.1 Historicité, mémoire et discours de haine dissimulée

Avec leur dimension idéologique et d'interpellation, les discours sont à saisir dans leur discontinuité (ils sont différents les uns des autres) mais aussi dans leur récurrence historique pour en comprendre "les conditions d'existence, en fixer au plus juste les limites, établir les corrélations avec les autres énoncés" (Foucault 1969: 42 et s.). Pour le dire autrement, les discours se répondent dans une intertextualité historicisée. Les discours de haine sont d'autant plus puissants qu'ils s'inscrivent dans un dialogisme permanent mais aussi à travers l'activité citationnelle. Judith Butler ([1997], 2004), dans sa réflexion sur la responsabilité éthique et juridique du discours de haine, propose de prendre en compte cette dimension conventionnelle et citationnelle du langage, comme l'illustrent les topoï sur la nature ou la maladie. Elle met en garde contre les processus juridiques qui tendent à "isoler le "locuteur" comme agent coupable, comme s'il était à l'origine du discours." (Butler [1997] 2004: 62). Ainsi, l'idéologie de la haine repose sur la mémoire discursive, c'est-à-dire sur "la fiction d'une histoire immobile. Elle fonctionne comme gel du temps historique où se forme la discursivité" (Courtine 1981: 123). Les discours de haine se produisent et se reproduisent, circulent, augmentent, se réactualisent et ils portent en eux une mémoire déterminée socio-historiquement. Comme ils se répètent et répètent une mémoire des pratiques et des discours, même dissimulés, ils ne peuvent échapper à cette mémoire traumatique. Dans l'exemple qui suit l'exclusion qui s'apparente à la haine dissimulée joue aussi sur une compassion feinte qui réactive le poncif de l'homosexualité comme pathologie:

(34) Pour moi l'homosexualité et un problème génétique, je n'ai rien contre les homosexuel, je les considère comme étant des victimes d'un problème encore mal connus médicalement en un certain sens ils ont leurs propres normes et ce sont des gens très soigneux et attentionné [...]

Cet énoncé utilise encore d'autres procédés énonciatifs d'exclusion d'une altérité, procédés historicisés. L'internaute, qui prend en charge son discours par le subjectivème modalisateur "pour moi", essentialise l'altérité par une catégorisation définitoire ("l'homosexualité et [est]"...) et stéréotypée ("ce sont des gens très soigneux et attentionnés"), perd toute sincérité dans la mesure où elle s'accompagne d'une concession ("je n'ai rien contre les homosexuel") et mobilise un poncif éculé autour de l'homosexualité comme pathologie. Si une telle prise de position pourrait être considérée comme discours d'exclusion ou de rejet, l'émotion suscitée autour d'une forme de compassion vient conforter la négation d'une altérité qui s'appuie sur une intertextualité historicisée et traumatique. Au cours de l'histoire, en France et partout ailleurs, les personnes homosexuelles ont été et sont encore victimes de répressions et de persécutions. L'homosexualité fait l'objet d'intolérance, pouvant parfois provoquer des agressions violentes voire des homicides; la déportation dans les camps de concentration sous le régime nazi, les goulags en Union soviétique, les nombreux chantages et violences aux États-Unis dans les années 1950, les agressions aujourd'hui en sont de tristes exemples. Lors de ces événements, l'appel à des arguments moraux liés à la "nature" et à la religion était l'une des stratégies discursives dominantes pour justifier et légitimer les crimes commis comme on le retrouve, par intertextualité, dans l'énoncé suivant:

(12) J'ai rien contre les homos mais un enfant il doit avoir un papa une maman tel et la nature des choses

Par une mémoire traumatique réactivée, le discours se charge alors d'une portée haineuse, que le locuteur ou la locutrice ait conscience ou pas de la charge due à l'histoire. Dans l'énoncé (9) "Ces gens ne devrait pas avoir le droit d'éduquer un enfant", il est avancé que des personnes homosexuelles ne doivent pas disposer d'un droit de parentalité. En opérant une distinction de droits entre individus en fonction d'une orientation sexuelle, ces deux énoncés font état d'un discours discriminant ou discriminatoire mais l'énoncé (12), parce qu'il fait appel à une mémoire discursive traumatique, va au-delà du traitement différencié entre individus, et se fait discours de haine.

4.2 *La technomémoire discursive*

Les discours de haine en ligne ne sont plus liés à une mémoire discursive spatio-temporelle mais explosent de manière exponentielle, génèrent d'autres discours (grâce aux partages et aux commentaires), s'archivent, se réactualisent et sont difficilement supprimables. Les commentaires homophobes qui constituent notre corpus relèvent d'une technomémoire

discursive dans le sens où ils représentent un interdiscours homophobe réactualisé et historicisable (Paveau 2013). Les formules telles que "je ne suis pas homophobe mais" ou "je ne suis pas homophobe, et pour le mariage homosexuel, ...Pour autant avoir des enfants n'est pas un "droit"" relèvent d'un processus dialogique ancré dans une mémoire discursive particulière. Cependant, les fonctionnalités algorithmiques telles que les likes, les commentaires, les réactions et les captures d'écran mais aussi les *clouds* et les *data centers* ont un rôle dans l'archivage/stockage de ces données qui les inscrivent dans une technomémoire discursive. Ils répètent un discours homophobe tout en le citant, ils circulent et se figent dans la technomémoire grâce aux fonctionnalités algorithmiques.

De plus la source énonciative n'est pas toujours traçable grâce aux processus d'anonymat et de pseudonymat. Les discours de haine se révèlent sous forme de mémoire sociale collective et dialogique où l'espace numérique devient le théâtre et les mises en scène du trauma. C'est parce qu'il est mémoriel que l'espace numérique est aussi un lieu d'inscription de la blessure. En ce sens le commentaire, caractéristique de la pensée numérique, active une mémoire métallique. La notion de commentaire porte en soi l'idée de support de la pensée (Calabrese 2019): on pense à partir d'un support, on pense aussi avec (Goulet-Cazé 2000). Liés à un seul post, les commentaires, sous-tendus par l'émotion, relèvent d'une pensée instantanée, et permettent d'orienter l'interprétation du texte. Ils fournissent "des informations précieuses sur les manières de lire" (ibid.: 13) puisqu'ils se font suite et affichent des biais de lectures interpersonnelles, souvent fugaces, superficielles et réactives (ibid.: 25). Le commentaire vise l'engagement des internautes et un "appel à l'activité" permanent (Jeanneret 2014), forme d'injonction à commenter (Deseilligny 2019). Il devient, par ailleurs, une pratique immédiatement disponible "au point qu'il sera souvent lu avant le texte premier, parfois exclusivement" (ibid.: 17). Il n'est pas rare en effet que les internautes répondent seulement à un commentaire, sans même savoir quel était le post initial. Cette "réponse à", réactionnelle donc, permet au commentaire de se confondre avec le dialogue, comme le montre l'exemple suivant:

(35) a ouais donc pour vous c'est normal quand l'enfant va etre a l'ecole et que un de c'est camarades lui diras "elle est ou ta maman?" il va repondre quoi lui?

Via l'adresse "pour vous", avec une réactivité très présente sur les réseaux sociaux, le locuteur ou la locutrice semble répondre à d'autres personnes et cherche à créer une coalition autour de son argumentation. Ses questions ouvertes permettent de lancer un dialogue qui se fera à travers d'autres réponses à ce même commentaire, mais aussi au post initial. Le dialogue, en relation avec l'effacement des hiérarchies énonciatives ou la dilution du statut d'auteur ou d'autrice, favoriserait les échanges conflictuels perçus comme inhérents à internet. Puisqu'elle assigne un double statut à chaque participant-e (Burns 2008), qui est à la fois producteur-trice et consommateur-trice, et

dépasse la dichotomie passivité/agentivité, la duplicité favorise un espace collaboratif, collectif et participatif faisant corps dans une mémoire commune. En participant aux interactions, même de manière passive, sont produits des contenus polyphoniques et circulants, sans cesse modifiables et mémoriels.

5. Conclusion

Le discours de haine, qu'il soit proféré numériquement ou non, rend compte de manifestations linguistiques similaires. Toutefois, le numérique et *a fortiori* les réseaux sociaux offrent un nombre élargi de possibilités de dire la haine, rendant alors le discours de haine plus accessible. Pour le dire autrement, un clic (pour montrer sa colère), une image ou encore la multiplication de la ponctuation sont autant de manifestations *visibles* et *accessibles* qui permettent une mise en discours de la haine de l'autre, plus expressive et plus directe. Cela n'empêche pas pour autant le discours de haine dissimulée d'être tout aussi présent sur la toile du fait du risque de censure ou, peut-être, du manque de conscience de la part des locuteurs et locutrices de la portée de leur propos.

S'il est assez aisé de définir un discours de haine directe, entre effets pathémiques, négation de l'altérité et actes de condamnation, le discours de haine dissimulée est plus difficilement saisissable. Pour les modérateurs et modératrices, décoder ces discours et tracer les instances discursives et leurs productions numériques, qui reposent sur la possibilité d'un effacement rapide (retirer, effacer, modifier une publication), reste complexe¹¹. En cause, une difficulté à poser les limites entre liberté d'expression et discours incitant à la haine, répréhensible légalement. De nombreux procédés argumentatifs, amplifiés dans l'espace numérique par leur circulation d'une grande ampleur, permettent de laisser entendre le rejet et la négation de l'autre différent, tout en justifiant des prises de position idéologiques qui pourraient être acceptables dans un cadre démocratique. La dimension haineuse de tels discours ne peut se justifier que par le recours à une mémoire discursive liée à des discours voire des actes haineux, inscrits dans l'histoire des groupes.

Exprimer son opinion et ses ressentiments en ligne est désormais un acte banal mais aussi encouragé, par certaines plateformes, qui, dans une compétition d'influence et de réaction, tirent un profit de ces déclarations qui captivent l'attention des internautes. La haine en ligne trouve donc appui sur la structure

¹¹ Les détections automatiques et algorithmiques peuvent soit participer à normaliser des pratiques de censures (à l'instar du tableau d'Eugène Delacroix, *La liberté guidant le peuple*, maintes fois supprimé sur Facebook à cause des seins nus), soit ne pas repérer des formes de discours de haine quand elles sont dissimulées. De plus certains commentaires ouvertement haineux sont encore en ligne à ce jour, démontrant que la modération des discours est aléatoire et imparfaite. Ainsi en est-il de l'exemple (9), avec insulte, destruction de l'autre, et effet d'émotion, "bande de sale race vous devrait pas exister sur la terre vous êtes des chiens" au caractère suffisamment haineux.

même des plateformes et des mécanismes qui les sous-tendent, où les sentiments d'indignation et la colère diffusés sont les terrains fertiles d'une altérité conflictuelle. Ainsi, la spécificité du discours de haine numérique est sans aucun doute d'accentuer les phénomènes pathémiques et de jouer sur les effets de mémoire, et donc d'accroître les effets haineux tout en jouant avec les frontières discursives de l'acceptable.

Enfin, faut-il penser une gradation qui va de l'injure à la haine ou doit-on considérer toute injure, même dissimulée, comme une réactivation mémorielle de la haine? Comme nous l'avons évoqué, l'instance de locution a-t-elle conscience d'une histoire haineuse? Où placer les limites de la haine et donc conséquemment de la liberté d'expression? Considérer tout discours injurieux ou discours discriminant comme réactualisation de la mémoire de haine c'est prendre le risque de penser la mémoire comme un fait partagé et stable qui traverse sans relâche les sujets. Ainsi, considérer la mémoire comme univoque et sous-tendue par des traumatismes spécifiques nous invite aussi à une forme de vigilance éthique et politique pour repérer la haine dissimulée en discours. Tout n'est pas intention haineuse mais la haine avance masquée aussi. Envisager que tout est haine risque de troubler l'exercice de la controverse voire de la polémique et de donner aux instances dominantes le droit de l'exercice de la censure. Mais ne pas voir la haine dissimulée sous couvert d'humour, d'ironie ou de caricature, c'est aussi participer à sa banalisation. On perçoit alors toute l'ampleur du défi posé par le discours de haine autour des conditions de délibération citoyenne.

BIBLIOGRAPHIE

- Althusser, L. (1976): *Idéologies et appareils idéologiques d'État. (Notes pour une recherche)*. In L. Althusser (éd.), *Ouvrages de Louis Althusser, Positions (1964-1975)*. Paris (les Éditions sociales), 67-125. En ligne: [<http://classiques.uqac.ca>]
- Amossy, R. (2010): *La présentation de soi. Ethos et identité vertrine*. Paris (PUF).
- Amossy, R. (2012): *L'Argumentation dans le discours*. Paris (Armand Colin).
- Adams, J. & Roscigno, V. (2005): *White Supremacists, Oppositional Culture and the World Wide Web. Social Forces*, 84(2), 759-778. En ligne: [<http://dx.doi.org/10.1353/sof.2006>].
- Baider, F. & Constantinou, M. (éds.) (2019): *Discours de haine dissimulée. Quelles stratégies de contre-discours?* Semen, 47.
- Bernard Barbeau, G. & Moïse, C. (éds.) (2020): *Le mépris en discours*. *Revue Lidil*, 61.
- Bliuc, A.-M., Faulknerb, N., Jakubowiczd, A. & McGartya, C. (2018): *Online networks of racial hate: A systematic review of 10 years of research on cyber-racism*. *Computers in Human Behavior*, 87, 75-86.
- Bourdieu, P. (2001): *Langage et pouvoir symbolique*. Paris (Fayard).

- Bruxelles, S., Dos Reis Nunes, G., Gouaze, J., Fouquier, E., Ducrot, O., Remis, A. (1976): Mais occupe-toi d'Amélie. Le sport, l'État et la violence. Actes de la recherche en sciences sociales, 2, n°6, 47-62. En ligne: [https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1976_num_2_6_3483].
- Butler, J. [1997] (2004): Le Pouvoir des mots. Politique du performatif. Paris (Amsterdam).
- Calabrese, L. (2019): Le commentaire: continuités et mutations d'un outil au service de la lecture et de l'écriture. Le discours et la langue, 11.2, 7-28.
- Courtine, J.-J. (1981): Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux chrétiens. Langages, 62, 9-128.
- Daniels, J. (2009): Cloaked websites: Propaganda, cyber-racism and epistemology in the digital era. New Media & Society, 11, 659-683. En ligne: [<http://dx.doi.org/10.1177/1461444809105345>].
- Deseilligny, O. (2019): La pratique du commentaire: un geste appareillé. Le discours et la langue, 11.2, 101-116.
- Foucault, M. (1969): L'archéologie du savoir. Paris (Gallimard).
- Fracchiolla, B. (à paraître): Discrimination. In N. Lorenzi-Bailly & C. Moïse (éds.), Discours de haine et des radicalisations. Un glossaire des notions. Lyon (ENS Éditions).
- Fracchiolla, B. & Moïse, C. (2021): Je suis ému·e et je te haine. In N. Lorenzi-Bailly & C. Moïse (éds.), La haine en discours. Bordeaux (Le bord de l'eau): 15-44.
- Fracchiolla, B. & Sini, L. (2021): La haine c'est les autres. In N. Lorenzi-Bailly & C. Moïse (éds.), La haine en discours. Bordeaux (Le bord de l'eau), 45-72.
- Hambye, P. (2019): La minorisation linguistique, entre discrimination et domination symbolique. Différences et enjeux de deux lectures des inégalités. Minorités linguistiques et société / Linguistic Minorities and Society, 12, 15-30. En ligne: [<https://doi.org/10.7202/1066519ar>]
- Goulet-Cazé, M.-O. (éd.) (2000): Le commentaire entre tradition et innovation. Paris (Librairie philosophique J. Vrin).
- Jeanneret, Y. (2014): Critique de la trivialité. Les médiations de la communication, enjeu de pouvoir. Paris (Éditions Non Standard).
- Laforest, M. (à paraître): Menace. In N. Lorenzi-Bailly & C. Moïse (éds), Discours de haine et des radicalisations. Un glossaire des notions. Lyon (ENS Éditions).
- Laforest, M. & Moïse, C. (2013): Entre reproche et insulte, comment définir les actes de condamnation. In B. Fracchiolla, C. Moïse, C. Romain & N. Auger (éds.), Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives. Rennes (Presses Universitaires de Rennes), 85-105.
- Lorenzi-Bailly, N. & Guellouz M. (2019): Homophobie et discours de haine dissimulée sur Tweeter: celui qui voulait une poupée pour Noël. Semen, Discours de haine dissimulée, discours alternatifs et contre-discours, 47, 43-58.
- Lorenzi-Bailly, N. & Moïse, C. (éds.) (2021): La haine en discours. Lormont (Le bord de l'eau).
- Lorenzi-Bailly N. & Moïse, C. (à paraître): Contre-discours et discours alternatifs. In N. Lorenzi-Bailly & C. Moïse (éds), Discours de haine et des radicalisations. Un glossaire des notions. Lyon (ENS Éditions).
- Moïse, C. (2021): Les langues et la mort. Les naufragés et les rescapés, Primo Lévi. In G. Bernard Barbeau, F. Meier & G. Schwarze (éds.), Conflits sur/dans la langue: perspectives linguistiques, argumentatives et discursives. Berne (Peter Lang), 215-228.
- Moïse, C., Meunier, E. & Romain, C. [2015] (2019): La violence verbale dans l'espace du travail. Paris (Bréal).
- Moïse, C. (2021): Numérique. In J. Boutet & J. Costa (éds.), Les termes clés de la sociolinguistique. Hors série, Langage et société, 241-244.
- Paveau, M.-A. (2013): La mémoire numérique. Réflexivité et technodiscursivité. La pensée du discours [Carnet de recherche], en ligne: [<http://penseedudiscours.hypotheses.org/?p=8204>].

- Paveau, M.-A. (2017): Le préconstruit. Généalogie et déploiements d'une notion plastique. In F. Bréchet, S. Giai-Duganera, R. Luis, A. Mezzadri & S. Thomas (éds.), *Le préconstruit, approche pluridisciplinaire*. Paris (Garnier), 19-36.
- Plantin, C. (1997): L'argumentation dans l'émotion. *Pratiques*, 96, 81-100.
- Rosier, L. (2006): *Petit traité de l'insulte*. Loverval (Éditions Labor).
- Siess, J. (2018): La construction discursive de la légitimation: le Cahier des doléances et réclamations de Madame B... B... 1789. *Argumentation et Analyse du discours*. En ligne: [<https://journals.openedition.org/aad/2576>].
- Sini, L. (2021): Stéréotype. In N. Lorenzi-Bailly & C. Moïse (éds.), *Discours de haine et des radicalisations. Un glossaire des notions*. Lyon (ENS Éditions).
- Vincent, D., Laforest, M. & Turbine, O. (2008): Pour un modèle fonctionnel d'analyse du discours d'opposition: la trash radio. In C. Moïse, N. Auger, B. Fracchiolla & C. Romain (éds.), *La violence verbale, tome 1. Espaces politiques et médiatiques*. Paris (L'Harmattan), 81-108.
- Vincent, D. & Heisler, T. (1999): L'anticipation d'objections: prolepse, concession et réfutation dans la langue spontanée. *Revue québécoise de linguistique*, 27(1), 15-31. En ligne: [<http://id.erudit.org/iderudit/603164ar>].
- Vernet, S. (à paraître): Doxa. In N. Lorenzi-Bailly & C. Moïse (éds.), *Discours de haine et des radicalisations. Un glossaire des notions*. Lyon (ENS Éditions).
- Weaver, S. (2013): A rhetorical discourse analysis of online anti-Muslim and anti-Semitic jokes. *Ethnic and Racial Studies*, 36, 483-499.